

Bourg-Ciné-Sonore

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 31

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Pardon, Fraulein, le gâteau a coûté cinq thalers, il m'en revient quatre encore !

— Donnez-lui en quatre, dit la princesse en riant aux éclats.

Le major Pâris était à table quand le gendarme est entré ; celui-ci a déposé les cinq thalers sur la nappe en disant :

— La princesse ne voulait donner qu'un thaler, mais je ne suis pas un conscrit ; j'en ai réclamé cinq, et j'espère que mon major sera content de moi !

Et, tournant sur ses talons, il est sorti, murmurant à part lui :

— Encore une commission aussi bien faite et, à la première promotion, je passe brigadier !

On parla longtemps à Neuwied du gendarme du major Pâris.



LE BRAS SÉCULIER

Puis il se hâta d'ajouter, en pinçant la bouche :

— Surtout, garde ça pour toi !... Ce n'est pas moi qui mettrai la main entre l'arbre et l'écorce ! Seul, le docteur Nêche essaya de défendre le pasteur. Mais il passait de plus en plus pour un original, toujours prêt à prendre le contre-pied de l'opinion commune, et personne ne l'écoula.

A la cure, la lettre officielle produisit l'effet qu'on peut supposer. Ni M. Cauche, ni sa femme n'ignoraient la haine qui les enveloppait. Sans connaître dans le détail les calomnies qu'elle ourdissait contre eux, ils en savaient pourtant quelque chose ; et s'ils en souffraient cruellement, ils les supportaient avec résignation, comme une épreuve qu'il plaisait à Dieu d'ajouter à leurs maux, sans que leur foi s'en laissât ébranler. Quand Mme Cauche vit qu'un pli douloureux s'ajoutait aux rides qui labouraient déjà le visage de son mari, elle lui dit paisiblement :

— A quoi bon te tourmenter de la sorte, Alexis ? Tu as toujours agi au mieux de ta conscience, sans mauvais calcul : tu n'as donc aucun reproche à te faire. Pourquoi te tourmenter ? Tu sais bien que pas un cheveu ne tombe de notre tête si ce n'est la volonté de Dieu.

M. Cauche ne possédait plus qu'un petit nombre de cheveux, et la méfiance qu'il avait des hommes balançait fâcheusement la confiance qu'il avait en Dieu. C'est pourquoi il répondit en soupirant :

— Hélas ! si je me tourmente, c'est parce que l'expérience de la vie m'a montré combien les jugements du prochain sont parfois injustes et faux ! Je ne me permettrai pas, certes, de mettre en doute l'impartialité de M. le chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes ; mais je ne puis m'empêcher de craindre qu'il n'ait été impressionné par les commérages de personnes mal intentionnées et qui cherchent à me nuire.

— Tu lui parleras en toute vérité, mon ami : Dieu voulant, il te rendra justice.

M. Cauche secoua dubitativement sa tête affligée, et répliqua :

— J'ignore en partie de quoi l'on m'accuse : comment donc m'y prendrais-je pour me défendre ? Sans compter qu'il est toujours difficile de plaider sa propre cause, car les gens sont enclins à croire que celui qui se défend a toujours tort. D'autant plus que certaines apparences sont contre moi : ainsi ce départ d'Eveline, qui nous a coûté tant de larmes, ces bijoux qu'elle avait acceptés, ces toilettes que nous lui avons permis de porter... Comment expliquer cela ?...

Mme Cauche leva les yeux au plafond et dit :

— N'importe ! En cela comme en toute chose, Alexis, tu as fait pour le mieux. Sois sûr que Dieu te soutiendra, c'est une grande force que de se confier pleinement en Lui !

M. Cauche répéta :

— Oui, sans doute, c'est une grande force...

Une fois de plus, la pieuse sérénité de sa femme lui apportait l'habituel réconfort. Jamais il n'en avait eu plus grand besoin : la vie lui devenait plus lourde d'année en année ; il lui semblait que le bien qu'il avait voulu faire se retournait contre lui-même et contre les siens, et remplissait sa bouche d'amertume. Aux approches de la vieillesse, il se demandait s'il parviendrait jamais à ce repos qui récompense les hommes dont l'œuvre a été bénie. Aussi murmura-t-il, la tête basse et les yeux remplis d'angoisse :

— Il y a des moments où ma tâche me paraît si lourde !

Et Mme Cauche lui dit doucement :

— Il faut pourtant la remplir jusqu'au bout, sans défaillance ! Tu te défendras, et Dieu confondra tes ennemis.

Cependant les enfants faisaient le coup de poing dans le village, avec leurs camarades qui les criblaient de sarcasmes ; et les bonnes gens, attirés par les cris, sortaient devant leur porte et se disaient les uns aux autres :

— Voilà encore la marmaille au pasteur qui fait des siennes. Heureusement qu'on en sera bientôt débarrassés !...

III

Jean-Louis Testard, homme occupé et laborieux, avait convoqué M. Cauche pour le matin, sans songer qu'il l'obligeait de la sorte à quitter Saint-Presle avant l'aube. Mais rien n'est beau comme les premières heures du jour sur la montagne : et si inquiet qu'il fût de ce qui l'attendait, M. Cauche ne regretta pas d'assister une fois de plus au drame superbe et mélancolique de l'aurore. Quand il sortit de la cure, une lumière livide commençait à peine à se répandre dans le ciel et sur les glaciers ; l'espace apparut triste infiniment, comme si le monde, fatigué de la veille et de la longue série des jours antérieurs, hésitait devant la reprise du travail nouveau, et frissonnait d'angoisse au réveil. Le village dormait encore : toutes les fenêtres étaient closes ; les gens ne faisaient aucun mal ; nulle parole méchante ne tombait de leurs lèvres cruelles ; de ferme en ferme les coqs se renvoyaient leurs cris innocents. Comme le pasteur quittait la grande route pour prendre les raccourcis, des lueurs pâlement colorées annoncèrent l'approche du soleil : et il s'éleva sur la ligne déchirée des Alpes, rouge et sans rayons. Puis il s'avança dans le ciel où les clartés s'accrurent, et bientôt, sortant de son orbite comme s'il éclatait, la lumière se répandit dans l'espace, irradiant le lac et les montagnes, poursuivit les ombres nocturnes, amassées au fond des vallées, sur les replats des montagnes, dans le creux des passages. Tout en dévalant par les sentiers pierreux, d'un pas qui secouait son torse mal équilibré, M. Cauche songeait avec tristesse :

« Pourquoi donc faut-il que les hommes se tourmentent les uns les autres par leur méchanceté, quand le monde est si beau ? Les arbres, les plantes, les fleurs s'épanouissent dans la lumière sans rien soupçonner de nos maux ni de nos discordes ; les oiseaux ne pensent qu'à chanter la gloire de leur créateur ; les insectes bourdonnent joyeusement. Et nous, nous employons notre intelligence au mensonge, à la haine, à la calomnie !... »

L'idée lui vint que ce serait là, sans doute, un beau thème pour un sermon, qu'on le rattacherait sans peine à quelque texte sacré, et qu'il serait facile d'y semer quelques allusions transparentes à la malice des gens de Saint-Presle. Mais il repoussa cette tentation, et continua de méditer sur son cas et sur la nature :

« Mon cœur est pur, mes mains sont nettes, je n'ai jamais annoncé que la Vérité, je n'ai jamais aimé que le Bien, je n'ai jamais cherché qu'à avancer le règne de Dieu. Et voici, la haine s'amasse autour de moi, menace les miens, va peut-être m'enlever cette humble chaire qui leur donne leur pain. Cependant, le soleil se lève plus

radieux encore que les autres jours pour éclairer cette injustice !... »

Les paysans des villages accrochés à la pente s'en allaient aux champs, avec leurs faulx, leurs fourches, leurs râteaux : car on entrain dans la saison des foins. Quelques-uns le saluaient, puis s'arrêtaient pour le suivre des yeux ; et il croyait les entendre dire derrière son dos :

— Qu'a donc le pasteur de Saint-Presle, pour descendre de ce train-là ?...

— Hé ! pardine, il a été cité au Département, à cause de ses sales histoires !

Alors, poursuivant sa méditation, il se demandait avec tristesse :

« A quoi bon chercher le bien, puisque nos intentions sont toujours méconnues ? Mieux vaudrait suivre la route large et le chemin facile, s'accommoder des lois du monde, jouir de l'existence et prendre son plaisir où on le trouve. »

Et il rougissait de ses mauvaises pensées.

(A suivre.) Edouard Rod.

Conclusion étonnante. — Une brave domestique de Lausanne, qui n'a rien perdu de la naïveté de son village, s'aperçoit, en revenant de faire diverses commissions, qu'elle a oublié son parapluie dans ses courses. Aussitôt la voilà repartie pour le réclamer chez les fournisseurs où elle est entrée. Le boulanger lui répondit qu'il n'a pas vu le moindre riflard ; l'épicier répond dans le même sens. Enfin elle s'adresse au boucher, qui avait mis le parapluie de côté et qui s'empresse de le lui rendre.

— A la bonne heure ! s'écria-t-elle, vous êtes bien plus honnête que les deux autres.

Trop chanter nuit. — Pensez-vous tirer quelque chose de ma voix ? demandait un jeune homme du monde à un professeur de chant.

— Oui, oui, dit le maître...

Et il ajouta à part soi : « J'en tirerai toujours un revenu de deux cents francs par mois ! »

La Patrie Suisse. — On trouvera dans la Patrie Suisse du 23 juillet de nombreuses actualités : représentations du Wilhelm Tell, de Schiller, à Altdorf ; obsèques militaires du lieutenant aviateur Borloz ; bénédiction de la cabane Wildhorn ; fête de la Société de sauvetage du Lac Léman, etc. Une chronique scientifique ; de fort belles vues du village valaisan de Lens ; un conte : une page humoristique sur la Plage, complètent ce numéro.

Au Bourg-Ciné-Sonore, du 1er au 7 août, un grand film sonore : **La fille de Mac Cobb**, interprété par un trio d'artistes remarquables : Irène Rich, Robert Armstrong et Théo Roberts. Cette bande, qui passe en première vision à Lausanne, est une riche étude de caractères ; son thème, intelligemment développé, n'est jamais banal, mais, au contraire, augmente d'intensité dramatique jusqu'à la fin ; son réalisme parfois violent, son action poignante en font un film de toute beauté. Irène Rich ne pouvait être qu'une interprète parfaite ; son jeu pathétique et prenant s'adapte admirablement à son rôle de fille de marin.

Tous les jours matinée à 15 h. et soirée à 20 h. 30.

Pour la rédaction :
J. BRON, édité.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

A retenir.....

Il y a a bitter et bitter,

Mais.....

Il n'y a qu'un « **DIABLERETS** »

Restaurant

GAVILLET 

PLACE DU PONT, 3, au 1^{er}

Anciennement : Coq d'Or, Angle Innovation
Téléphone : 22.340